

COMMUNIQUE

MEDECINS RADIOLOGUES – CNAM OBJECTIF PERTINENCE : LA FNMR SE FELICITE D’OBTENIR UN ACCORD INNOVANT

La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) et l’Union Nationale des Caisses d’Assurance Maladie (UNCAM) ont signé un plan relatif à l’imagerie pour les trois ans à venir.

Cet accord est une innovation. Pour la première fois, un plan pluriannuel est orienté principalement vers la qualité et la pertinence des actes.

Une part majoritaire de mesures de pertinence

60% des économies attendues proviendront de la pertinence des actes notamment, axée sur la lombalgie pour les années 2018 et 2019.

40% concernent une adaptation et re-hiérarchisation de certains actes.

Ce choix de la pertinence est celui de la FNMR. Il doit permettre d’améliorer encore la qualité de la prise en charge de nos patients en leur offrant le meilleur examen, ce qui est la préoccupation première des médecins radiologues en coordination avec leurs correspondants demandeurs d’examen d’imagerie et en particulier les médecins traitants

La FNMR obtient le rétablissement du Z

L’accord prévoit le rétablissement du modificateur Z qui avait été supprimé en 2017. Ce modificateur, spécifique aux médecins radiologues, tenait compte des contraintes d’investissement en équipements des cabinets de radiologie.

La FNMR obtient un premier pas vers la suppression de l’article 99

En cas de succès du plan, l’article est supprimé lors du PLFSS 2021. Cet article donne tous les pouvoirs au directeur général de l’UNCAM pour décider des baisses de tarifs des forfaits techniques des scanners et des IRM réduisant les capacités de financement en équipements.

Les forfaits techniques seront, à nouveau, régis par la seule convention médicale. Ce premier pas doit encore être confirmé par une lettre d’engagement du gouvernement

Un accord gagnant-gagnant

- C’est un accord gagnant pour les patients qui bénéficieront des examens les plus pertinents et de délais de rendez-vous réduits.
- C’est un accord gagnant pour les radiologues, avec la fin de la spirale des baisses tarifaires, qui leur permettra d’investir, à nouveau, dans les équipements les plus performants.
- C’est un accord gagnant pour l’assurance maladie avec des économies basées sur la maîtrise médicalisée.

La FNMR, en signant avec l’assurance maladie ce plan, **souhaite qu’il soit le point de départ d’une toute nouvelle approche plus globale de la maîtrise médicalisée** des dépenses en santé avec comme objectif la pertinence, en abandonnant au passé les politiques de baisses tarifaires qui se sont succédées jusqu’à présent.

* * *

Contact : Docteur Jean-Philippe MASSON - Président FNMR - Tél : 06.07.52.21.53.